

## Déclaration préliminaire de SUD Culture Solidaires au CTM du 15 décembre 2015

Madame la ministre,

Tout d'abord, merci de nous faire l'honneur de votre présence à ce CTM de fin d'année. Votre participation à cette instance est suffisamment rare pour être saluée.

Après la liberté d'expression en janvier, ce fut au tour du monde de la culture d'être, à son tour, touché de manière sanglante par des barbares qui voudraient nous imposer leur vision d'une société totalitaire. Vous aviez alors prononcé de fortes paroles auxquelles nous souscrivons bien évidemment, tant nous sommes, pour reprendre vos propos, persuadés que la culture est une « arme de destruction massive contre l'obscurantisme » et un des éléments fondamentaux de l'émancipation des peuples.

Mais les mots ne suffisent pas. A quoi servent-ils lorsque des pans entiers de notre ministère, et donc des politiques publiques de la culture, sont menacés par la politique du gouvernement.

Lors du CTM du 16 septembre 2014, nous avons lu une déclaration intersyndicale qui commençait ainsi : *« Deux ans à peine après le retour de la gauche au pouvoir, Aurélie FILIPETTI a quitté ses fonctions en laissant un ministère dans un état encore plus dégradé que celui dans lequel elle l'avait trouvé. Si l'élection de François HOLLANDE avait pu susciter l'espoir ténu de l'abandon d'un ultralibéralisme sans partage, force est de constater qu'il n'en a rien été. Votre arrivée rue de Valois, dans le cadre du gouvernement Valls II, n'augure hélas aucun changement de cette politique de régression »*.

Un an plus tard, nous n'avons quasiment rien à retirer à de ces propos.

Certes, vous avez réussi à stabiliser puis à augmenter un budget durement amputé durant les deux premières années du mandat de François Hollande. Mais il s'agit d'une augmentation en trompe-l'œil qui, coup de rabot oblige, se réduit de plus en plus.

Malgré le fait qu'elle ait fait la quasi-unanimité contre elle, le gouvernement a fait voter la loi MAPTAM qui, de notre point de vue, porte en germe le risque de disparition des missions des services déconcentrés du Ministère et constitue la porte grande ouverte à une politique culturelle à la carte, au seul profit de replis identitaires ou d'intérêts partisans et clientélistes. Le temps nous manque pour expliquer ici ce que nous pensons de la Loi Notre et de la future loi Création, Architecture et Patrimoine, texte fourre-tout, combinant affirmations de grands principes et dispositions techniques.

### **La situation des personnels du Ministère n'a fait qu'empirer.**

Ceux des administrations centrales et des services déconcentrés, parfois au détriment de leurs missions quotidiennes, ont été mobilisés durant de nombreux mois par une frénésie de chantiers menés à marches forcées.

Ils ont d'abord du travailler d'arrache-pied à une Revue des missions s'inscrivant dans la même logique que la RGPP à la sauce Sarkozy, à savoir un affaiblissement continu des politiques publiques. Nous avons, en son temps, qualifié de « bouillie pour chats » les propositions qui avaient été actées par le gouvernement, avant qu'il ne fasse machine arrière pour finalement ne retenir que 6 propositions dont nous n'avons plus entendu parler.

Puis est venu le bulldozer de la réforme territoriale conduite avec un rare mépris des personnels. Ces derniers ont été sommés de réaliser dans des délais toujours aussi intenable, des diagnostics territoriaux. Là encore, la surcharge de travail a concerné l'ensemble des agents et tous reconnaissent que la fin de gestion a été un moment très difficile. In fine, les représentants du personnel étaient appelés à se prononcer, au terme d'une mascarade de dialogue social, sur des macro et micro-organigrammes élaborés le plus souvent de manière opaque. Les préfigurateurs ont construit des schémas d'organisation, l'objectif principal étant de mutualiser et de faire toujours plus d'économies. Il en résulte un véritable jeu de restructurations qui se solde par de nombreuses disparitions de missions et des mobilités fonctionnelles dont l'impact sur le fonctionnement des futures DRAC et sur la charge de travail des agents n'a à aucun moment été évalué. La création de chefs de pôle et des conseillers culturels départementaux se fera au prix de l'alourdissement des tâches des agents qui vont devoir continuer à exercer leurs missions au quotidien avec des effectifs réduits. Avec cet empiement hiérarchique, nous sommes bien loin de cette « gouvernance claire et unifiée » que vous nous aviez vantée.

Si les agents des DRAC sont aujourd'hui complètement déboussolés par ce climat anxiogène et délétère qui s'est installé dans leurs établissements, que dire de nos 1500 collègues de l'administration centrale confrontés d'une part à

la prochaine baisse des effectifs et, d'autre part, à la vente à la découpe de leurs lieux de travail, pourtant aménagés à grand frais. Quant au scénario que vous avez retenu, aussi imparfait soit-il, rien n'indique que ce sera le choix du gouvernement. Que pèse l'aggravation des conditions de travail et une éventuelle délocalisation en banlieue qui serait catastrophique comparés aux millions d'euros que pourrait procurer la cession des Pyramides et de Baubourg. Mais l'essentiel n'est-il pas que les ministres restent à Valois.

Quant aux agents des établissements publics, ils ne sont pas mieux lotis. C'est notamment le cas de nos collègues du secteur des musées et monuments qui vivent au quotidien une dégradation de leurs conditions de travail alors même que leurs perspectives d'évolution de carrière, de hausses de salaires, de mobilité fonctionnelle et d'acquisition de nouvelles compétences sont quasi-inexistantes. Dans ce contexte, l'annonce brutale par le président de la République d'une ouverture 7 jours sur 7 du château de Versailles et des musées du Louvre et d'Orsay ne pouvait qu'être incompréhensible et mal accueillie par l'ensemble des personnels des établissements concernés, car ne répondant en rien aux attentes et enjeux du moment. Dans un courrier que SUD Culture Solidaires vous a adressé le 28 octobre, nous attendions de votre part un signe fort sur la revalorisation de la filière Accueil Surveillance et Magasinage. Il n'est toujours pas venu.

Passons rapidement sur la politique indemnitaire au sein de ce ministère qui est à mille lieues de nos attentes, en particulier de celles de nos collègues femmes qui attendent avec impatience une véritable égalité avec les hommes. Ni l'instauration du RIFSEEP imposé malgré l'opposition unanime des organisations syndicales, ni la traditionnelle aumône de fin d'année ne sauraient nous satisfaire.

Madame la ministre, nous concluons avec quelques mots sur le dialogue social particulièrement mis à mal ces derniers mois. Nous dénonçons régulièrement dans cette instance, la mascarade à laquelle nous assistons. Le CTM de ce jour en est la parfaite illustration : ordre du jour pléthorique qui ne pourra, comme souvent, être respecté. Si la charte sociale du ministère nous est soumise pour avis, ce qui, comme pour l'accord sur les contractuels, fera l'objet d'une belle photo à intégrer dans votre communication, ce n'est que pour information que nous sommes appelés à débattre d'aspects pourtant fondamentaux pour l'avenir de notre ministère : les arrêtés d'organisation des DRAC et le plan ministériel RH. Nous verrons bien si, sur ces sujets, vous serez encore présente pour nous écouter et, à travers nous, les personnels que nous représentons. Nombre d'entre eux se sont adressés directement à vous par le biais de leurs associations professionnelles, de leurs représentants en CAP ou par la biais d'une démarche collective à l'image de celle des conseillers et chefs de service des DRAC Auvergne et Rhône-Alpes.

La situation n'est guère plus enviable au niveau local. Quand les instances sont convoquées, c'est le plus souvent pour la forme et pour tenir lieu de simples chambres d'enregistrement afin de débattre de décisions déjà prises. Alors même que les arrêtés d'organisation des DRAC n'étaient ni discutés ni signés, les avis de recrutement pour les postes de drac, drac-adjoint et directeurs de pôles ont été publiés dès les 11 et 14 novembre. Vous devez vous interroger sur le choix d'un nombre croissant des représentants du personnel aux CT et CHSCT des DRAC de boycotter ces instances que ce soit lors de leur reconvoque après un vote unanime contre les projets qu'on veut leur imposer, mais aussi désormais, dès leur première convocation.

Puisque nous en sommes à la période des vœux, fussent-ils pieux, et dussions-nous nous répéter, il est grand temps que vous preniez la pleine mesure du climat qui règne dans ce ministère.

Madame la ministre, dans le contexte de crise politique, économique et sociale que nous traversons actuellement et qui, comme les dernières élections viennent de nous le confirmer, ouvre une voie royale aux extrémismes, aux replis identitaires et aux obscurantismes, consacrez le peu de temps qu'il vous reste à diriger ce ministère à lui redonner de l'oxygène.

**Accordons nous sur quelques objectifs qui ne soient pas de simples formules creuses pour communicants.**

On ne reviendra sans doute pas sur les fusions des DRAC. Cessez cependant d'avoir l'œil rivé sur la calculatrice à économie et faites-en sorte qu'elles soient indolores pour les personnels et qu'on prenne le temps nécessaire d'une réflexion partagée pour bâtir des services déconcentrés qui soient véritablement au service de nos concitoyens.

Abandonnez ce projet de déménagement de l'administration centrale

Renoncez à l'ouverture des musées 7 jours sur 7

Prenez en compte le malaise des agents qui désespèrent de plus en plus de ce ministère qui part à vau-l'eau.

Bientôt vous partirez vers d'autres horizons, nous, nous continuerons à assurer nos missions.

**SUD Culture Solidaires, le 15 décembre 2015**